

VOS ÉLUS DE "L'UNION CUBZAGUAISE"

Les conseillers municipaux adhérents de L'UNION CUBZAGUAISE constituent le **groupe UMP-MoDem-Divers**, au sein du Conseil de Saint-André. Le groupe d'élus est **dirigé par Benjamin BIROLEAU**, également Président de L'UNION CUBZAGUAISE.

Vous pouvez les contacter. Voici leurs coordonnées et attributions :



Benjamin BIROLEAU (élu « UMP ») → **Contact : 06 76 22 34 07**

Membre de 3 commissions municipales :

- **Finances** • **Education/Culture** • **Sport**.

Elu délégué, il siège dans des organismes extérieurs en tant que :

Délégué de la Communauté de Communes du Cubzaguais - Délégué du Syndicat mixte du Pays de la Haute Gironde - Membre du Conseil d'administration du Lycée Professionnel Philippe Cousteau.



Sylvie LAURENT (élue « sans étiquette ») → **Contact : 06 24 53 81 73**

Membre de 2 commissions municipales :

- **Infrastructures/Urbanisme/Transports/Grands Travaux** • **Solidarité**.

Elue déléguée, elle siège dans des organismes extérieurs en tant que :

Déléguée de la Communauté de Communes du Cubzaguais ; Déléguée du Syndicat mixte du Pays de Haute Gironde.



Stéphane PINSTON (élu « MoDem ») → **Contact : 06 64 77 47 53**

Membre de 2 commissions municipales :

- **Développement Durable/Patrimoine**

- **Vie Citoyenne/Animations/Jeunesse**.

INFOS VOTES ELUS

Voici les votes du groupe UMP-MoDem-Divers sur des délibérations majeures des conseils municipaux, en 2011.

X Budget municipal : vote contre. Nous désapprouvons les orientations budgétaires.

• **Désignation du nouveau Maire et de ses Adjoints : abstention.**

Elus d'opposition nous ne soutenons pas l'exécutif municipal.

X Projet d'urbanisation du quartier de Bois Milon/révision simplifiée du PLU : vote contre.

Nous rejetons le programme d'urbanisation massive d'un quartier enclavé et estimons les équipements prévus insuffisants voire inadaptés. Dans cet esprit nous refusons la révision du PLU, nécessaire à la réalisation du projet.

• **Tableau des effectifs municipaux : abstention.**

Nous souhaitons une maîtrise numérique du personnel municipal et une autre répartition entre les services.

✓ **Motion de soutien à la Viticulture : vote pour.**

Comme les autres groupes du Conseil, nous sommes opposés à la libéralisation des droits de plantation de vigne qui désavantage nos viticulteurs.

X Taxe d'aménagement/Taux : vote contre.

La municipalité applique le taux maximal de 5% pour cette nouvelle taxe qui remplace la TLE et exonère les logements sociaux. Nous dénonçons l'iniquité du système et le choix du taux maximal dans une conjoncture difficile.

BREVES DE SAINT-ANDRE... BREVES DE SAINT-ANDRE...

• **VILLAGE DE MARQUES : «L'ARLÉSIENNE»**

Bonne nouvelle, ça avance (à nouveau) ! On en parle depuis longtemps, mais on ne le voit jamais. Une fois de plus, le projet de création d'un village des Marques à Saint-André est relancé. Après un rond-point puis des panneaux de direction installés prématurément, on verra peut être la route d'accès bientôt...

• **HAMEAU DE MERCEY : DROIT DE SUITE**

Notre précédent journal (Lettre de L'Union Cubzaguaise n°4) en Janvier 2011, faisait état de la négligence de la municipalité envers ses hameaux. Cette action a été utile. En effet, il semble que l'article de Jean-Jacques PERDRIAU consacré à l'exemple de MERCEY, ainsi que la mobilisation des riverains (parmi lesquels des nouveaux habitants) aient contribué à faire avancer certains points importants pour la qualité de vie du hameau.

Selon les habitants du chemin du Plantier, même si des actes d'incivilité perdurent, nous remarquons maintenant des passages réguliers de la gendarmerie et des services techniques municipaux. Par ailleurs, les riverains ont enfin obtenu l'éclairage public et un panneau de signalisation du hameau. Des problèmes subsistent, notamment au niveau de la sécurité routière.



LA VIE DE L'ASSOCIATION... LA VIE DE L'ASSOCIATION...



L'UNION CUBZAGUAISE et ses élus

seraient heureux de vous rencontrer, dans une ambiance conviviale,

à l'occasion d'une **SOIRÉE REPAS**,

le Samedi 10 Mars 2012, à 20 h. Salle du Mascaret à Saint-André-de-Cubzac.



COUPON DE RESERVATION "SOIREE/REPAS" DU 10 Mars 2012

NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

Nombre de personnes adultes : x 12 € Nombre d'enfants (<12ans) : x 6 €

Tarif étudiants ou demandeurs d'emploi : x 10 €

A renvoyer au siège de l'Union Cubzaguaise avec le règlement à l'ordre de :
L'UNION CUBZAGUAISE - 51 Chemin de Patoche - 33240 Saint-André-de-Cubzac - T. : 06 76 22 34 07.
Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir réserver au plus tard le **9 Mars**.



QUI ETES-VOUS ?... QUI ETES-VOUS ?...

Joël DESSALLE,
Trésorier de L'Union Cubzaguaise
Président de l'association
des Médailleurs Militaires

«Agé de 58 ans, ma profession de militaire m'a amené, au cours de différentes affectations, à découvrir l'environnement local et économique de mes résidences successives, en recherchant toujours à m'investir dans le milieu associatif (sport ou social) au travers de mes enfants.

Bénévole, à l'écoute des autres, je m'implique de façon significative et passionnée depuis trente ans, au profit du monde mutualiste pour la défense des adhérents.

Citoyen de la ville de Saint-André de Cubzac depuis six ans, retraité depuis peu mais voulant rester actif, je suis devenu président d'une association de décorés Militaires, où l'entraide et la fraternité sont des valeurs conjuguées.

Curieux et concerné par la gestion d'une commune, je me suis rapproché de l'Union Cubzaguaise qui est proche de mes idées, que j'essaie de communiquer et de faire partager.

Ma devise : en toutes occasions, compter l'un sur l'autre....».

REJOIGNEZ NOUS !!!

Si vous voulez vous investir dans la vie de notre commune et être acteur du changement, à votre tour rejoignez L'Union Cubzaguaise en renvoyant ce bulletin d'adhésion accompagné de votre cotisation (à l'ordre de L'Union Cubzaguaise) à l'adresse suivante : 51, chemin de Patoche - 33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC.



BULLETIN D'ADHESION A L'UNION CUBZAGUAISE

NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

COTISATION : Tarif individuel 15 € Tarif couple 25 € Don Bienfaiteur €

LA LETTRE

JOURNAL D'OPINION DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
JANVIER 2012 - N°5

de **L'UNION CUBZAGUAISE**



Benjamin BIROLEAU
Président de L'Union Cubzaguaise
Conseiller municipal
Délégué Communauté de Communes

LE MOT DU PRÉSIDENT

FAUX CHANGEMENTS ET REELLE CONTINUTE

Plaine des sports, Bois Milon ou LGV constituent autant de sujets qui ont alimenté l'actualité à Saint-André durant l'année 2011 qui s'achève par un triste évènement avec le décès de Laurent RICCI, Maire de la commune. Je retiens particulièrement ce dernier évènement. Dans ce contexte lourd, Célia MONSEIGNE a été désignée nouveau Maire par les élus de sa majorité. Si la présence d'une femme à ce poste est un fait marquant, la politique qu'elle conduira n'est en rien un changement. Son action s'inscrit dans la continuité d'une politique que nous désapprouvons.

Par ailleurs, **le pouvoir du nouveau Maire présente deux caractéristiques que nous déplorons :**

- Elle bénéficie d'une légitimité affaiblie puisqu'elle n'a pas été élue par les électeurs cubzaguais qui avaient adoubé un autre chef de file pour la majorité, lors des dernières élections municipales.
- Plus gênant, **elle affaiblit la représentation de Saint-André** car le décès de Laurent RICCI entraîne la perte de présidence de la FECTI (association des communes traversées par la LGV) dans une période décisive pour ce dossier. De plus, le choix de Célia MONSEIGNE de ne pas siéger à la Communauté de Communes et au Pays de Haute Gironde (dont le Maire défunt était Vice-président) accentue cet affaiblissement.

Mais au-delà des personnes qui incarnent le pouvoir, le plus regrettable reste que la municipalité mène la même politique sur le fond. Ainsi, le passage en force de la majorité sur le projet d'urbanisation de Bois Milon illustre la **continuité d'une politique néfaste pour les Cubzaguais**.

Dans ce contexte, notre association, **L'UNION CUBZAGUAISE (Rassemblement des forces d'opposition à la municipalité) agit. Elle appelle les Cubzaguais à se rassembler pour changer les choses en leur proposant une autre politique pour Saint-André.** En tant que président de celle-ci, c'est avec satisfaction que je constate sa bonne santé : regain d'adhésions, présence médiatique (journal, site internet, interviews presse), actions diverses (repas publics, sondage auprès des commerçants...). **Ceci démontre qu'une opposition active est plus que nécessaire.**

En 2012, L'UNION CUBZAGUAISE sera toujours plus aux côtés des Cubzaguais et soucieuse de répondre à leurs préoccupations. Ainsi, dans ce nouveau numéro de notre journal vous trouverez notamment un sondage exclusif que nous avons réalisé auprès des professionnels de la rue Nationale au sujet des problèmes de circulation et stationnement, les dernières propositions concernant le projet de Bois Milon ou encore un dossier complet sur le chantier LGV.

A tous, j'adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2012.

Bien cordialement.

Benjamin BIROLEAU

Comment contacter vos élus du groupe UMP - MoDem - Divers ?

Téléphone :
06 76 22 34 07

Internet :
www.union-cubzaguaise.com

Courrier :
UNION CUBZAGUAISE
51 chemin de Patoche
33240 ST-ANDRE-DE-CUBZAC

SONDAGE EXCLUSIF :

LES PROFESSIONNELS DE LA RUE NATIONALE S'EXPRIMENT

Pour la première fois les professionnels de la rue Nationale donnent leur opinion, dans le cadre d'un sondage réalisé par L'UNION CUBZAGUAISE, concernant les problèmes de circulation (dont l'éventuelle mise en sens unique de la rue) et de stationnement en centre ville.

Depuis quelques mois, la municipalité veut imposer son idée de mise en sens unique de la rue Nationale. Pour cela, elle cherche à faire avaliser un projet dont les grandes lignes sont déjà définies auprès d'un échantillon non représentatif. En effet, seuls 7 commerçants du centre ville sont conviés aux réunions préparatoires, excessivement confidentielles.

Devant ce simulacre de concertation, L'UNION CUBZAGUAISE agit. Christine HEROULT et Jean-Pierre LOZES, Administrateurs de l'association, ont interrogé la totalité des professionnels de la rue Nationale afin de connaître précisément leur position sur les problèmes de circulation et de stationnement. **Le résultat du sondage est représentatif (60 questionnaires remplis) et riche d'enseignements.**

Voici les réponses :

→ **CIRCULATION :**

1. **Etes-vous pour la mise en sens unique de la rue Nationale ?**

34 OUI (56,6%) / 21 NON (35%) / 5 NSP (8,3%)

2. **Si «OUI», dans quel sens ?**

26 PARIS-BORDEAUX (76,4%) / 6 BORDEAUX-PARIS (17,6%), 2NSP (6%)

→ **STATIONNEMENT :**

Etes-vous favorable à l'ouverture de la place du Champ de Foire au stationnement ?

55 OUI (91,6%) / 5 NON (8,3%)

Quand on analyse les chiffres et les remarques exprimées (le sondage comprenait un espace d'expression des idées), on note au sujet de la circulation que les professionnels approuvent majoritairement la mise en sens unique, mais qu'une grosse minorité (dont il faudra tenir compte) s'y oppose. Le sens dit «descendant» est largement souhaité. Les raisons invoquées en faveur du sens unique sont notamment : élargir les trottoirs, augmenter le nombre de places (stationnement en épi souhaité), sécuriser la voirie en limitant la vitesse, favoriser l'accès aux handicapés. Les opposants craignent la «mort» du centre ville et dénoncent un accès aux commerces rendu plus difficile.

Concernant le stationnement, **L'UNION CUBZAGUAISE réclame depuis des années l'ouverture de la place du Champ de Foire aux voitures. Cette idée est plébiscitée par les professionnels avec 91,6% d'opinions favorables !**

Au niveau des observations, la gratuité du parking est demandée. Selon les professionnels ce dispositif permettrait de garer les « voitures ventouses » (véhicules stationnés toute la journée) et ainsi dégagerait de la place pour les clients de la rue Nationale. La zone bleue instaurée par la municipalité est jugée inefficace.

L'UNION CUBZAGUAISE défendra auprès de la municipalité les suggestions des professionnels de la rue Nationale.



Christine HEROULT, Benjamin BIROLEAU et Jean-Pierre LOZES



Conseillère municipale, Vice-présidente de L'Union Cubzaguaise

BOIS MILON : L'ECLAIRAGE DE SYLVIE LAURENT

- **UC : Sylvie LAURENT, devant le bien-fondé des critiques vis-à-vis de son projet d'urbanisation du quartier de Bois Milon, il semble que la municipalité ait accepté de reculer sur ce dossier, ces derniers temps. Pouvez-vous nous expliquer cela ?**

SL : «Il convient d'abord de revenir sur le contexte général. En 2006, le projet ZAC de Bois Milon sort des cartons de la municipalité avec l'idée de réguler l'urbanisation communale en la concentrant principalement dans cette zone de végétation d'une quarantaine d'hectares comprise entre la voie de chemin de fer, la route de Libourne, et l'autoroute.

Les premières esquisses proposaient plus de 800 logements sur une vingtaine d'hectares, majoritairement des logements collectifs de 3 étages. Depuis le début, nous refusons ce projet en l'état. Ainsi dès janvier 2007, L'UNION CUBZAGUAISE a organisé une réunion publique sur cette question. Aujourd'hui, nous ne sommes plus les seuls à nous opposer. Par deux fois, les commissaires enquêtrices ont rejeté le projet initial, jugé disproportionné et inadapté.

Ni nos critiques, ni celles des riverains (avec qui nous sommes en contact) n'avaient pu infléchir l'avancement du dossier. En juillet dernier, la majorité municipale a choisi de passer en force en adoptant la révision simplifiée du PLU (Plan local d'urbanisme) permettant la réalisation du projet, malgré les avis contraires.

Aujourd'hui, devant la convergence des opinions que nous avons impulsée en concertation avec les différents acteurs (riverains, commissaires-enquêtrices...) et la nécessité de sortir de l'impasse dans laquelle elle s'était engagée, la municipalité recule. Le nouveau maire de St André a multiplié les réunions avec ATARAXIA (l'aménageur) et consulté les différentes associations, engageant enfin une concertation, peut-être poussée par les échéances électorales ...».

- **UC : ATARAXIA (aménageur de la ZAC) a récemment proposé un projet remanié. Quelles sont ses nouvelles caractéristiques ?**

SL : «Lors de la réunion du 12 décembre 2011, Dominique Diversay (ATARAXIA) a présenté aux élus communaux une nouvelle mouture, un projet de ZAC revisité qui tient partiellement compte de nos observations et critiques.

Le chantier évolutif devrait durer 12 à 13 ans (c'est bien long pour les riverains !). La première tranche (5 à 6 ans) porte sur la construction de 300 logements.

L'ensemble du nouveau projet prévoit :

- 592 logements dont 372 logements individuels et 220 collectifs (contre 760 logements dont 333 individuels et 427 collectifs prévus précédemment).

- 35% de la surface de la ZAC sera réservée aux équipements publics (école, parking, place, équipement de quartier) financés à hauteur de 1,4 M € par ATARAXIA.

- Une passerelle piétons et vélos de 350 000 € est prévue dès 2013. Résoudra-t-elle les problèmes de circulation ?

- Le projet initial de nouvelle Maison de retraite disparaît, contrairement aux promesses de campagne de la majorité municipale.

- Coût total de la ZAC estimé à 2,4M €.

Par rapport au précédent projet, ATARAXIA réduit son ambition immobilière en supprimant 143 logements qui seront remplacés par 25 terrains à bâtir. La demande est importante pour ces petits lots qui devraient se vendre facilement et permettront de rembourser rapidement l'achat des terrains. Il n'y a pas de philanthropie !»

- **UC : Quelle est la position de L'UNION CUBZAGUAISE concernant ce nouveau projet ?**

SL : «Malgré ces avancées positives, nous ne cautionnons toujours pas l'intégralité du projet car de nombreux points restent flous ou non évoqués comme : les accès au quartier (voiries, passage à niveau ...). Il n'y a pas de calendrier pour la construction de l'école. La hauteur des habitats collectifs (R+2 et combles) est importante. La réserve foncière publique est sans affectation. La fluidité interne au quartier et la circulation des transports en commun restent à intégrer. Les zones viticoles limitrophes sont directement menacées (urbanisation, pas de zones tampon).

Il n'y a aucune assurance que d'autres projets, même de moindre importance, ne voient le jour dans la commune. Ce qui serait paradoxal car le but principal de cette ZAC était d'éviter l'étalement urbain.

Malgré une diminution de 22% du nombre de logements prévus et même si les espaces verts sont importants, l'explosion démographique générée par la ZAC accentuera fortement les problèmes de circulation automobile et surchargera un peu plus les classes car la construction d'une nouvelle école n'est pas dans les priorités !

Le développement économique de notre commune restant encore à l'état de projet, Bois Milon sera un quartier dortoir, la majorité des emplois étant en périphérie immédiate de bordeaux.

Nous veillerons à ce que le projet respecte l'environnement et apporte les éléments nécessaires au bien être des Cubzaguais, anciens et futurs.»

SPECIAL LIGNE A GRANDE VITESSE (LGV)

A partir de 2012 et pour une durée de 5 ans, les travaux de réalisation de la LGV Tours-Bordeaux vont fortement impacter le territoire de Saint-André-de-Cubzac. Un élu (Stéphane PINSTON) et un riverain (Jean-Jacques PERDRIAU) s'expriment sur le sujet



LGV : un dossier majeur pour notre commune

Par Stéphane PINSTON, Conseiller municipal, Administrateur de l'Union Cubzaguaise

«Nous sommes favorables au projet de LGV Sud Europe Atlantique mais sous certaines conditions.

Nous soutenons ce projet car il va dans le sens du progrès. Plus grand chantier d'Europe, il devrait être une source d'emplois, directs et indirects, qui font cruellement défaut dans notre Cubzagais. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours soutenu l'existence de la Fédération des Elus des Communes Traversées et Impactées (FECTI), qui était jusqu'à la fin 2011 présidée par le Maire défunt de Saint André.

A l'inverse, nous avons toujours été effarés par l'irresponsabilité politique du groupe minoritaire de gauche (Demain Saint-André) qui n'a jamais soutenu la Présidence de cette association de défense des Cubzaguais ! Et oui, le Groupe DSA préfère faire de la politique que privilégier les intérêts des habitants de notre commune, une de fois plus...

Cependant, nous restons très vigilants sur les évolutions du projet et sur les moyens mis en œuvre pour en informer la population. A cet égard, Benjamin BIROLEAU a raison de dire qu'en perdant la présidence de l'association suite au décès de

l'ancien Maire, il est à craindre que l'influence de Saint-André au sein de la FECTI soit affaiblie.

En conséquence, nous demandons à la majorité municipale de mettre en place avec la société concessionnaire (LISEA/COSEA) une grande réunion publique afin de répondre aux craintes et aux questions légitimes des riverains. L'ensemble des Cubzaguais doit être informé du projet dans ses détails. Les principaux quartiers concernés sont : Seignan, la Barotte, Mercey, Gastineau, la Grave, Mailhos, Bois Milon, la Lagune, Cabarieu, le Peyrat et Redon.

Dans l'immédiat, l'inquiétude est réelle puisqu'il semble que les engagements pris par RFF (Réseau ferré de France) envers la Mairie ne soient pas systématiquement intégrés dans le projet actuel, délégué au concessionnaire. Dès lors, nous souhaitons connaître les engagements précis et chiffrés de LISEA/COSEA sur différents points :

- > Les mesures prises afin de limiter les gênes occasionnées pour les riverains du chantier (camions, travaux etc...),
- > Le rétablissement des voiries consécutives aux travaux (maintien de la sortie 40a ou accès des convois exceptionnels notamment),
- > La mise en place d'une redevance pérenne dans le temps pour compenser l'impact du projet sur notre commune, afin que les Cubzaguais bénéficient des retombées du passage de la LGV sur leur territoire,
- > Les engagements en termes d'emploi local».

LGV : quelques précisions sur le chantier

Par Jean-Jacques PERDRIAU, riverain de Mercey

«Il est nécessaire de se mobiliser devant l'importance du chantier, tout comme les riverains du hameau de Mercey l'ont fait au travers d'une pétition adressée au président de la commission d'enquête publique, en septembre dernier.

Faute de réunion publique organisée par la Mairie de Saint-André sur le sujet, nous avons assisté à la réunion publique mise en place par la municipalité de Cubzac-les-Ponts, le 3 novembre 2011, avec la participation de LISEA/COSEA (concessionnaire - constructeur). Alain MICHAUX (1er Adjoint à Saint-André et nouveau Trésorier de la FECTI) était présent.

Les perturbations à venir ont été confirmées :

- Début des travaux au 1er trimestre 2012 pour une durée de 5 ans.
- Le volume de terrassement représente **345 000 Tonnes de remblai soit un passage très conséquent de camions pendant 6 mois**, sans compter le passage des autres engins transportant le matériel ou les matériaux.
- Cubzac-les-Ponts rejette la circulation poids lourds du centre ville pour des raisons justifiées (largeur de voie, stationnements, écoles, vibrations ...). Ce qui aura pour conséquence un **report de trafic sur Saint-André-de-Cubzac** (ex : route de Saint-Romain ?).
- Horaires de travail déterminés : 6h00 - 22h00, limitation du travail le samedi et non prévu la nuit.
- Nuisances sonores (pouvant atteindre 3 km) du chantier puis des trains : application de la réglementation (60 db le jour et 55 la nuit). Des simulations effectuées classent les habitations des riverains par zones. Toutefois LISEA/COSEA reste attentif aux remarques, aux nuisances ou désordres ainsi qu'éventuellement aux dégradations engendrées (maisons, routes etc).
- Une demande de merlons (talus anti bruit) a été faite entre Bernescut et Mailhos.
- Poussière : arrosage des pistes.,
- LISEA/COSEA a mis en place un service communication, un site internet et informera les communes traversées par un journal (3 par an), le premier numéro a été distribué en novembre 2011.

Nous pensons qu'il est nécessaire de connaître en détail le contenu de ce projet majeur sur Saint-André. **Nous redemandons à la municipalité une réunion publique** avec le concessionnaire, en urgence. Nous restons très vigilants et motivés !»



Le TVG à Saint-André : bientôt une réalité.

BREVES DE SAINT-ANDRE... BREVES DE SAINT-ANDRE...

• SAINT-ANDRÉ : UN MODÈLE DE GESTION POLITISÉE AU DÉTRIMENT DES CUBZAGUAIS

L'usure du pouvoir après 35 ans d'administration ferait-elle croire à la municipalité que son pouvoir est sans limites ? On peut le croire en constatant que la municipalité mène son action de façon plus militante que gestionnaire, au détriment des Cubzaguais parfois.

Deux exemples :

- Lors de la grève du 27 septembre 2011, les écoles Bertrand CABANES et Suzanne LACORE étaient fermées et le service minimum légal non appliqué, mettant ainsi la commune hors la loi. Evoquant un problème de communication, Célia MONSEIGNE a reconnu un «couac» lorsque Benjamin BIROLEAU l'a interpellé sur ce sujet en conseil municipal.

- Cependant, il n'y a pas que les enfants qui sont victimes de cette gestion politisée, il y a aussi les chômeurs. Si vous êtes demandeur d'emploi et que vous envoyez une candidature à la Mairie, non seulement celle-ci ne vous donnera pas forcément satisfaction mais, en bonus, vous aurez dans le courrier de refus une longue diatribe contre la politique du gouvernement en matière d'emploi. Il est facile d'attaquer les autres (quitte à être hors sujet) lorsqu'on est soi-même en difficulté. Rappelons que notre canton a un taux de chômage parmi les plus élevés de la région depuis 35 ans, quelle que soit la conjoncture nationale. Développer l'économie locale ne serait-il pas plus utile que faire une campagne électorale permanente pour reporter la faute sur autrui ?